



et



vous proposent **LE BAROMETRE.**

Le baromètre est un indicateur économique  
qui vous informera sur **les tendances des TPE en France.**

Il repose sur des données  
**nationales collectées trimestriellement.**

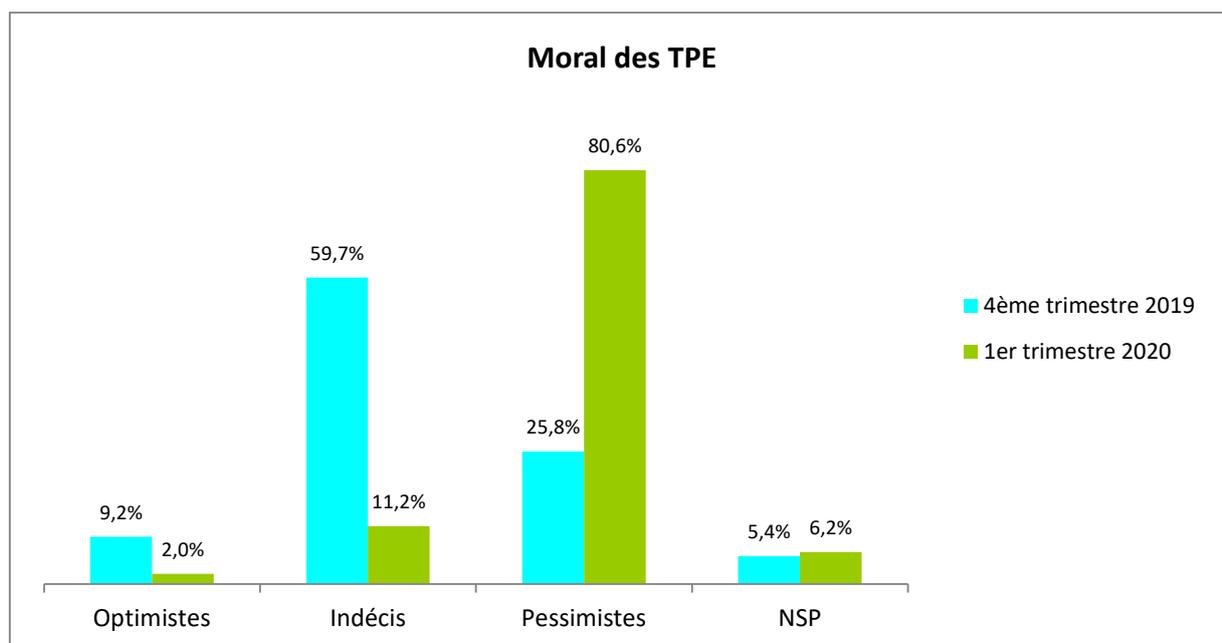
Cet outil précieux ne peut fonctionner que  
grâce à **votre participation volontaire,**  
et nous comptons sur votre participation.

# RESULTATS BAROMETRE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2020

## Partie récurrente

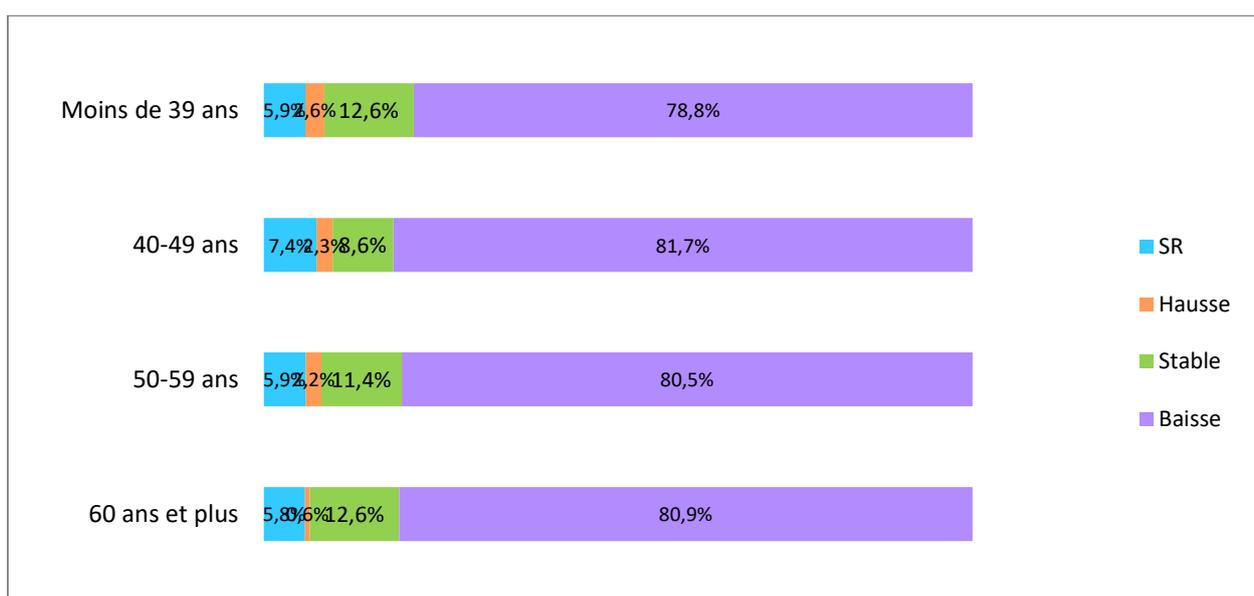
**Faits marquants :** A compter du 16 mars 2020, en raison de pandémie de COVID19, des mesures ont été prises par le gouvernement imposant la suspension d'un certain nombre de secteurs d'activité. Les entreprises encourent des risques et certaines sont plus exposées que d'autres en raison de la nature de leur activité ou de leur taille. Les réponses à notre enquête dépendent de ce contexte actuel.

### 1 - Tendance sur l'activité de l'entreprise



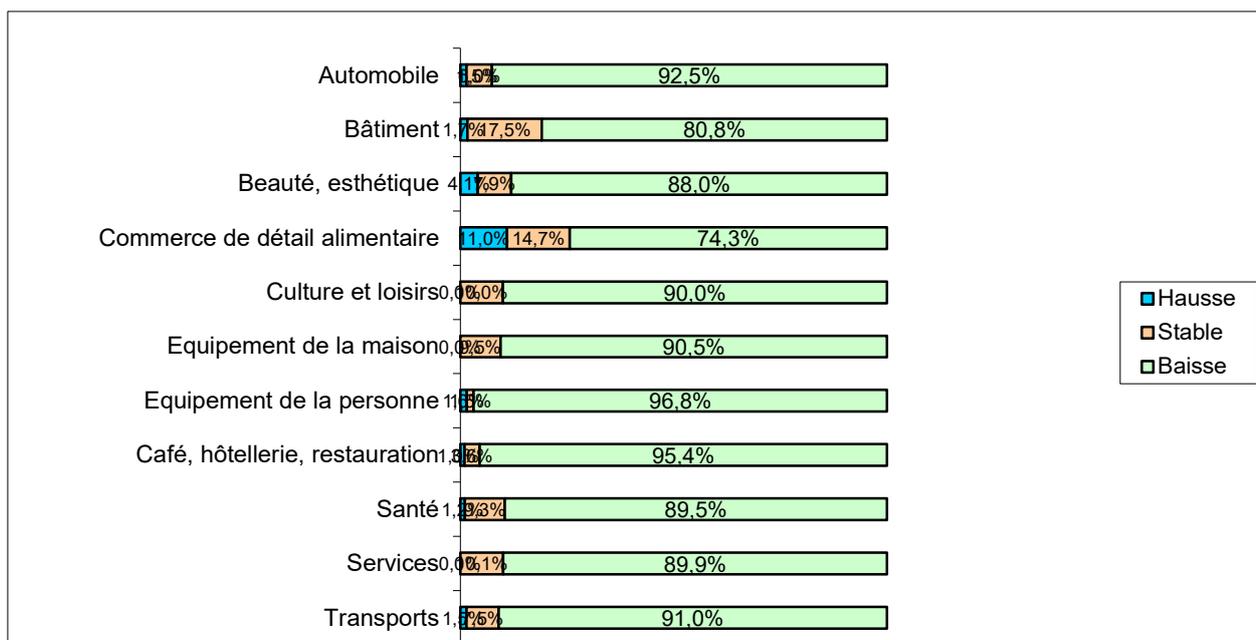
Au premier trimestre 2020, le taux de pessimistes a fortement augmenté (80,6% vs 25,8%) tandis que le taux d'optimistes baisse de (2,0% vs 9,2%) ainsi que le taux d'indécis (11,2% vs 59,7%). Cette tendance est due à l'impact de l'épidémie du Covid 2019 en ce début d'année.

### Répartition par tranche d'âge de cette tendance



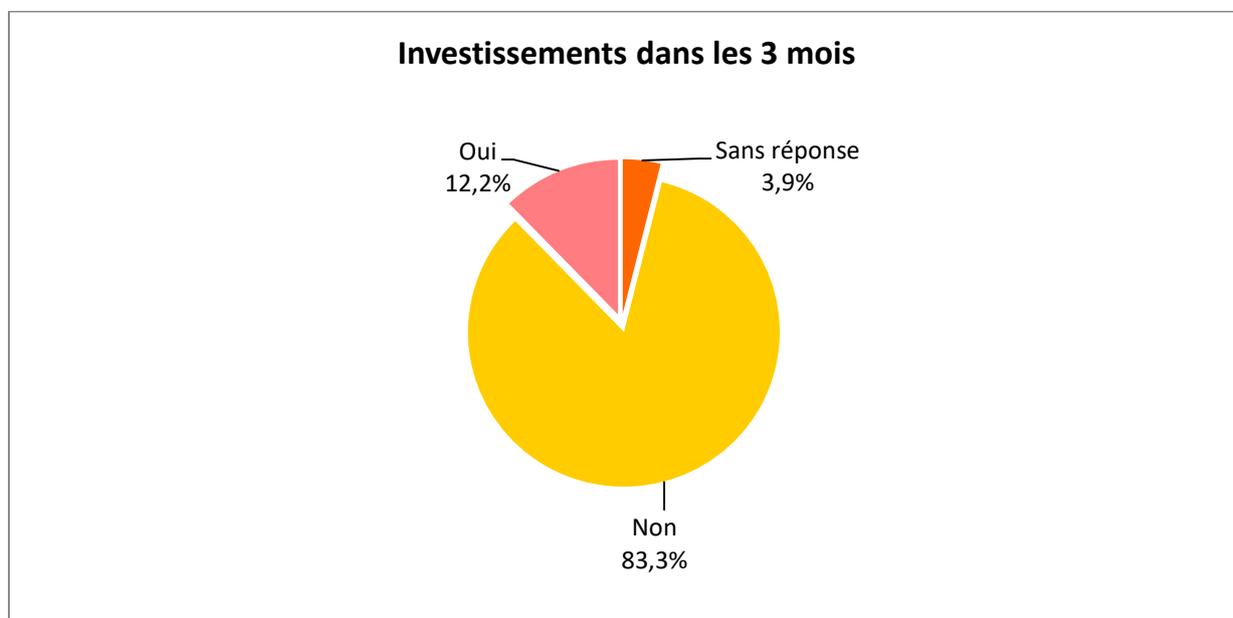
Ce trimestre, quelque que soit l'âge des répondants, l'ensemble des dirigeants de TPE prévoit une baisse de leur CA (environ 80% pour chacune des tranches d'âge).

### Répartition par secteur de cette tendance



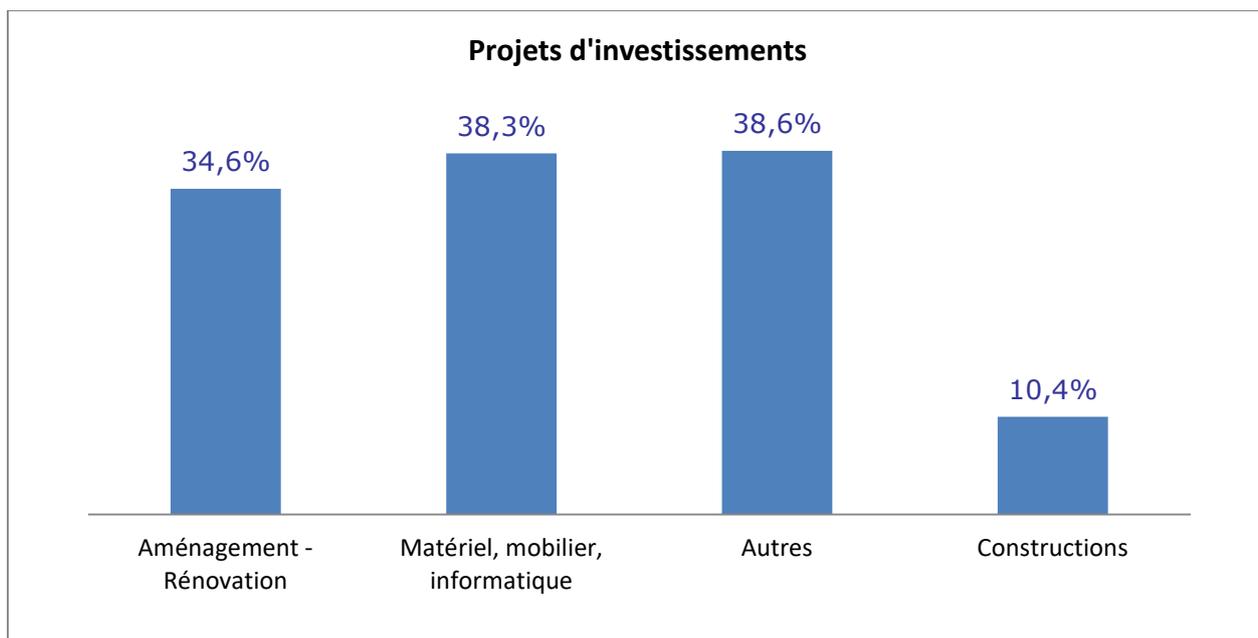
Tous les Secteurs confondus prévoient une baisse d'activité liée à l'impact de la crise sanitaire. Les secteurs « Equipement de la personne », « Café Hôtellerie Restauration », et « Automobile » prévoient un arrêt de l'activité lié à des fermetures administratives et des restrictions de circulation. Seul 11 % des répondants du secteur « Commerce de détail alimentaire » prévoit une hausse.

### 2 - Investissements

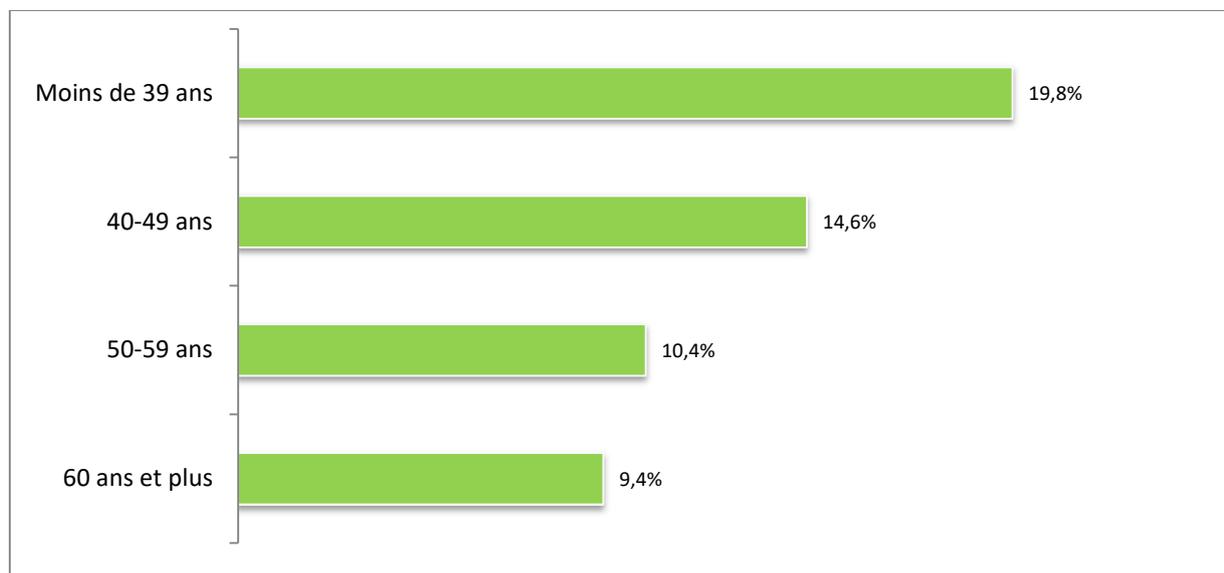


Compte tenu de la période d'état d'urgence, les projets d'investissement sont en baisse et ne concernent que 12,2% des entreprises interrogées, contre 18,4% au trimestre précédent.

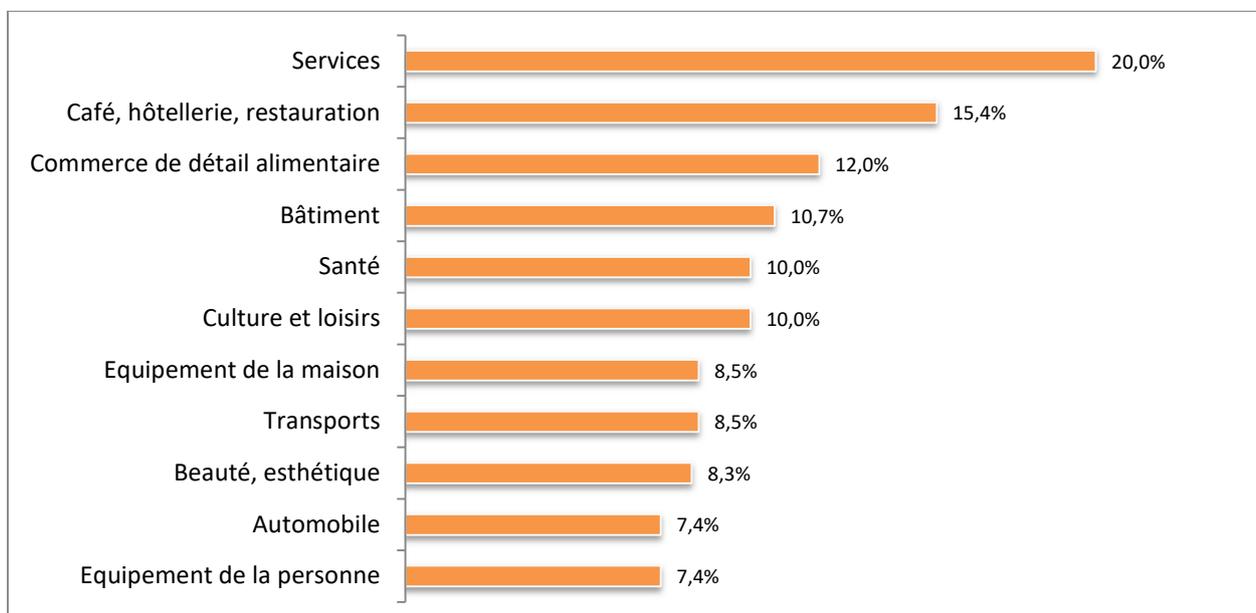
Le poste « Autres investissements » (38,6%) est pour ce premier trimestre 2020, le poste le plus concerné, suivi par le poste « Matériel, mobilier, informatique » (38,3%) et du poste « Aménagement-Rénovation » (34,6%).



### Profil des investisseurs



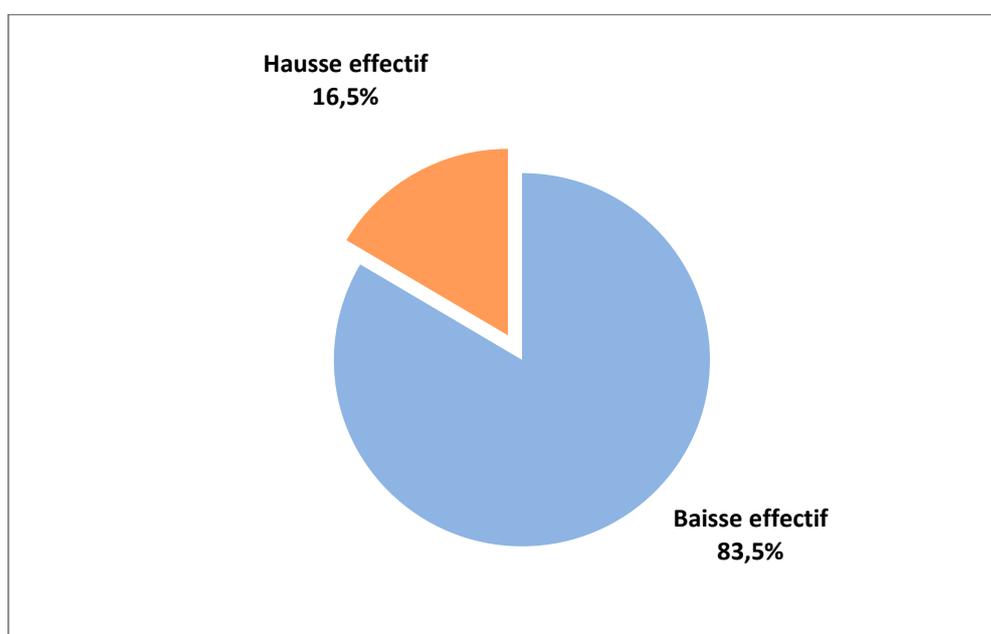
Les chefs d'entreprises qui investissent le plus, ont moins de 40 ans et viennent principalement des secteurs « Services » pour 20 %, « Café Hôtellerie Restauration » pour 15,4% et « Commerce de détail alimentaire » pour 12,2% suivis des secteurs « Bâtiment », « Santé » et « Culture et loisirs » pour environ 10.0%.



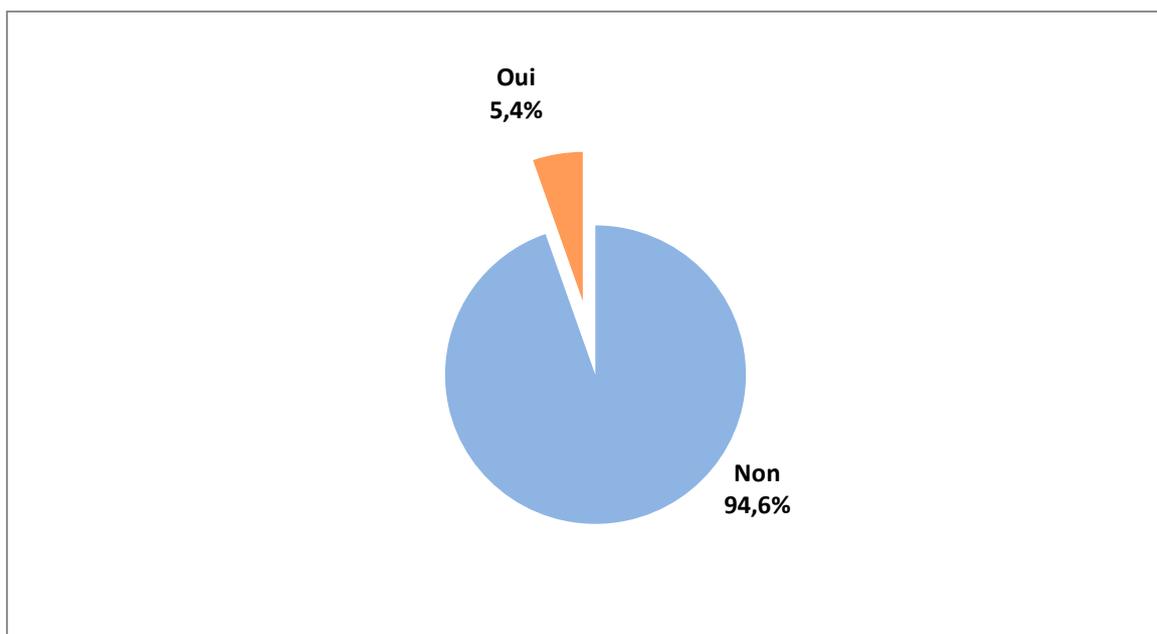
### 3 - Effectif actuel et variation d'effectif au cours des 3 derniers mois et des 3 prochains mois

L'effectif moyen actuel est de 1,50. Pour ce premier trimestre 2020, le secteur « Bâtiment » est celui qui recense le plus d'effectif (20,2%) suivi des secteurs « Santé » et « Beauté Esthétique » qui affichent respectivement (11,2% et 11,5%). Le secteur « Culture et Loisirs » arrive en dernier avec 1,1%.

Au cours des 3 derniers mois seulement 16,5% des entreprises interrogées ont vu leur effectif varier à la hausse (en moyenne 0,62 personne) et 83,5 % à la baisse (en moyenne 1,5 personne).

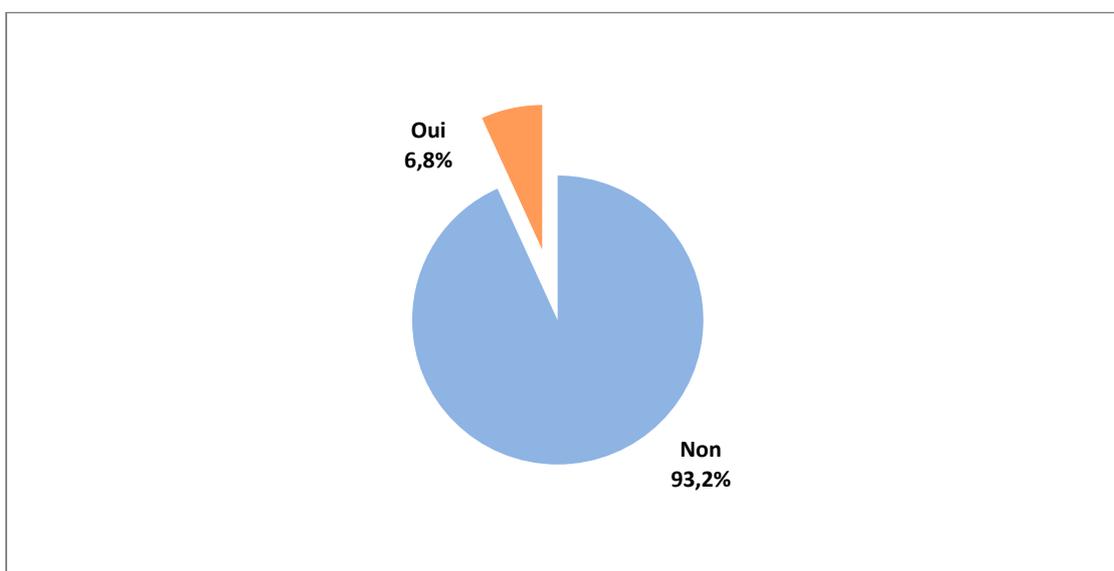


### Prévision d'embauche dans les 3 prochains mois



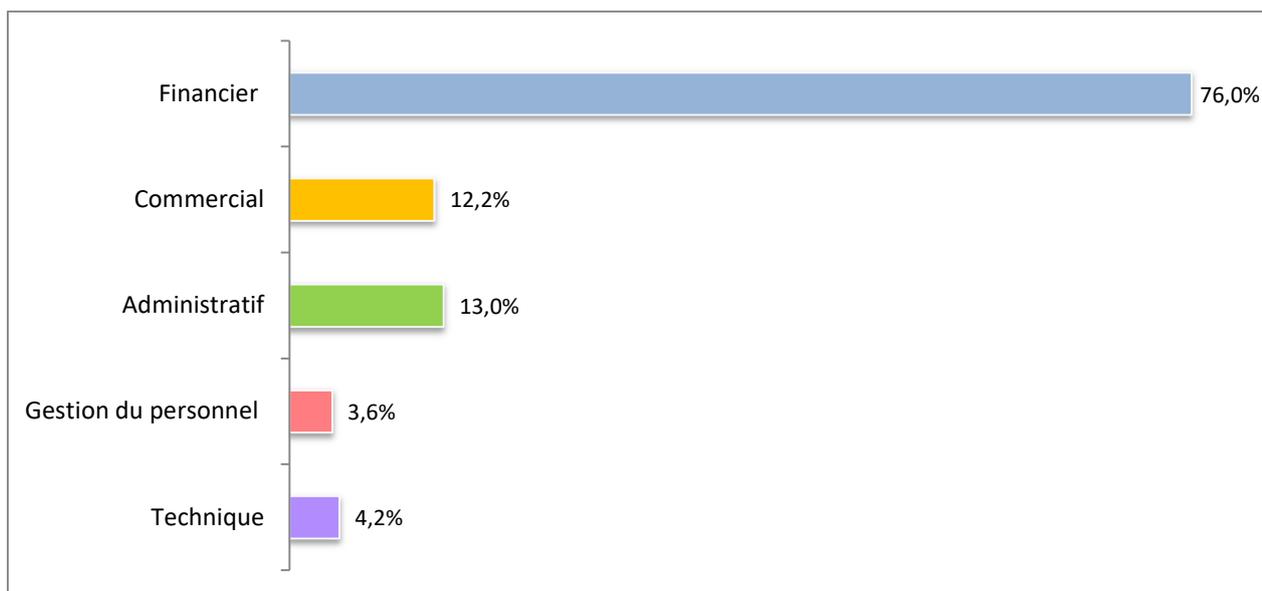
Au cours de ce premier trimestre 2020, 5,4% des entreprises interrogées souhaitent recruter, en moyenne 1,34 personne. Les secteurs les plus concernés sont le secteur « Bar Hôtellerie, Restauration » 22,9% de la profession, le secteur « Services » 9,4% et « Santé » 7,8%, suivis des secteurs « Culture et Loisirs » et « Bâtiment » avec respectivement 7,5% et 5,3%.

### Prévisions de Licenciement dans les 3 prochains mois



Ce trimestre 6,8 % des entreprises envisagent au moins un licenciement contre 2% en fin d'année 2019. Cela représenterait 1,22 poste supprimé. Les secteurs les plus concernés sont les secteurs « Commerce de détail alimentaire », avec 15,4% suivi des secteurs « Equipement de la personne » et « Santé » avec respectivement 10,3% et 8,9%

### Préoccupations majeures dans la gestion de l'entreprise



### Préoccupation par tranche d'âge

En cette période de crise, la gestion financière est ce qui préoccupe le plus les entreprises, principalement les moins de 40 ans (79,9%), alors que 17,0% des plus de 50 ans appréhendent plus le côté commercial (contre 24% le trimestre précédent).

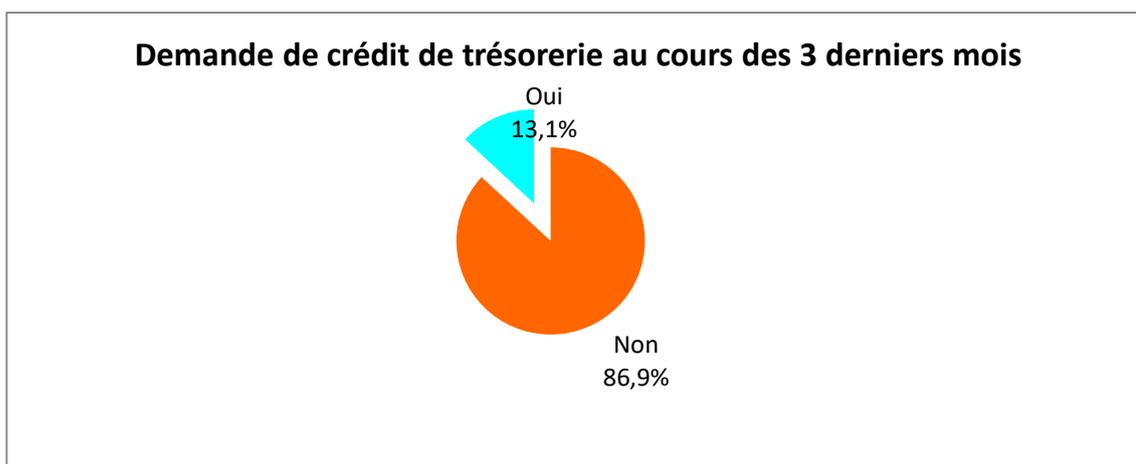
#### 4 - Relations avec les banques.

**Rappel** : La FCGA et la Banque de France mènent une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; Environ 3 000 TPE adhérentes ont répondu, 4000 PME et 500 ETI.

**Ce premier trimestre 2020, les demandes de crédits de trésorerie atteignent leur plus haut niveau historique.**

#### *Demande de crédit de trésorerie*

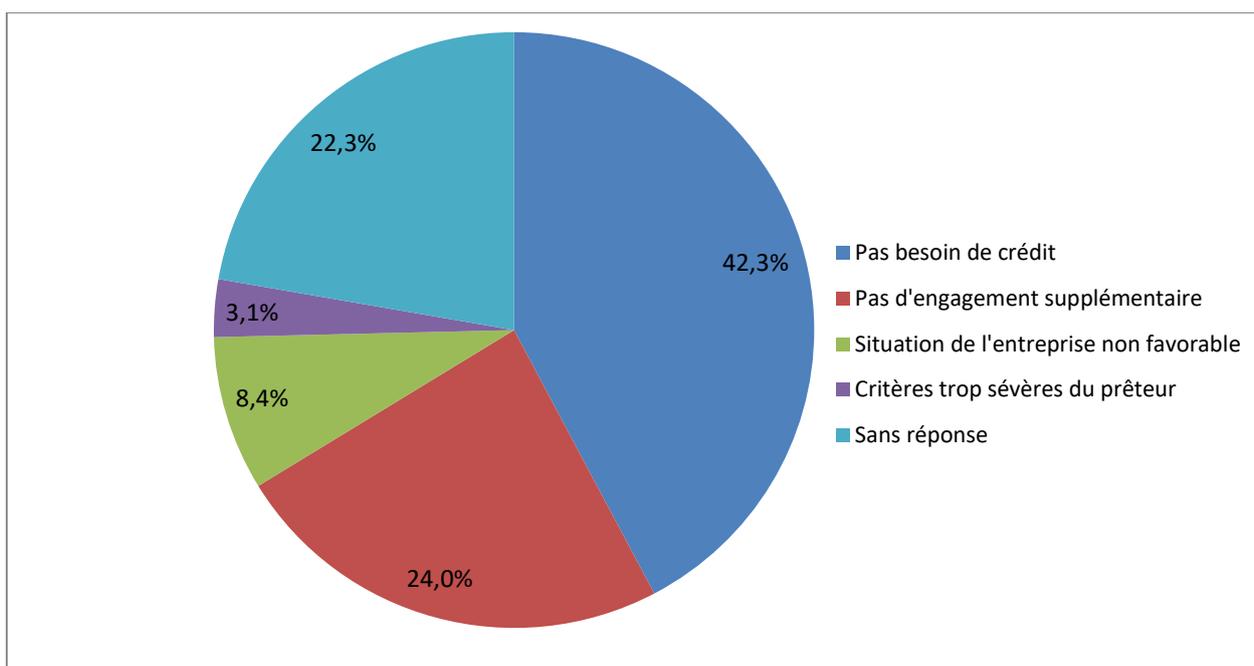
**Pour ce 1<sup>er</sup> trimestre 2020**, la demande de nouveaux crédits est de 13,1 %, elle est beaucoup plus importante que celle du trimestre précédent (7,5%).



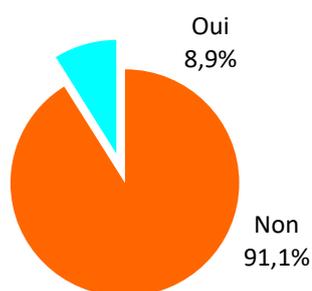
Parmi ces entreprises 56 % ont obtenu un crédit de trésorerie à hauteur de 75% au moins du montant sollicité contre 80% le trimestre précédent.

#### *Raisons de l'absence de demande de crédit de trésorerie dans les TPE*

La cause principale de l'absence de demande de crédit est l'absence de besoin (42,3% vs 57,9%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 3,1%.



### Demande de crédit d'investissements au cours des 3 derniers mois

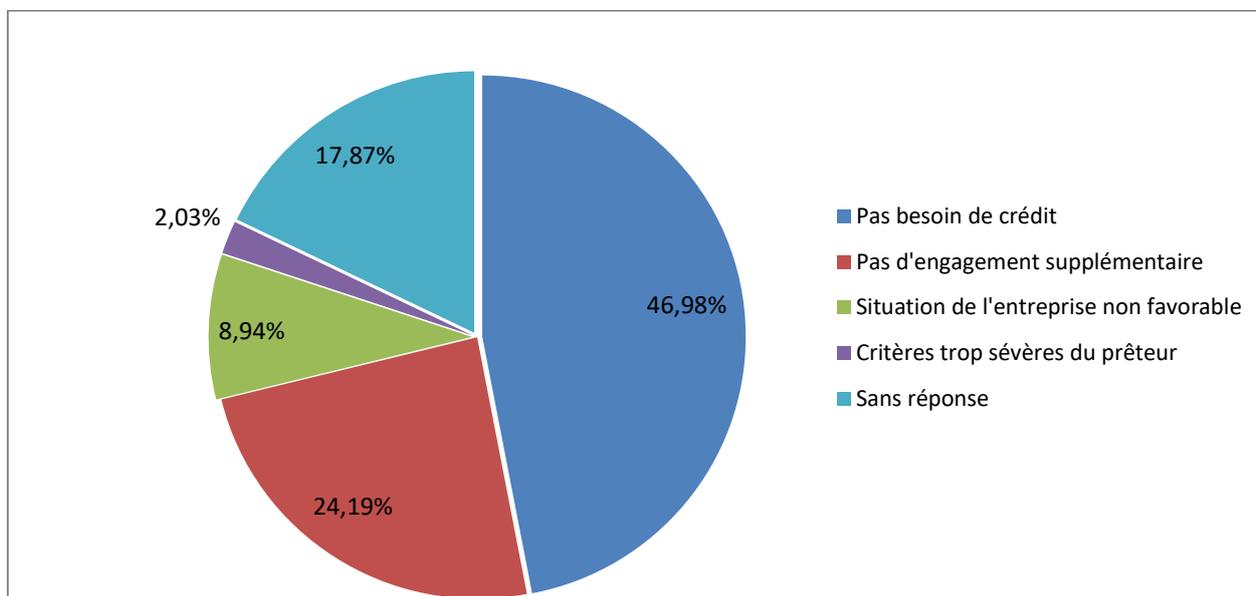


Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, la demande de nouveaux crédits d'investissements est en baisse (8,9%) par rapport au trimestre précédent (11,8%).

Parmi ces entreprises 85 % ont obtenu un crédit d'investissements à hauteur de 75% au moins du montant sollicité contre 75% au trimestre précédent.

S'agissant plus particulièrement des crédits d'équipement, 87% des entreprises interrogées indiquent obtenir satisfaction en totalité ou en grande partie.

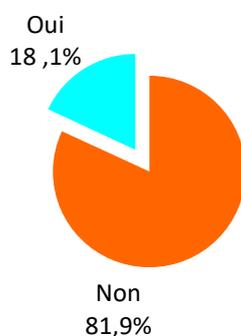
### Raisons de l'absence de demande de crédit d'investissements dans les TPE



Comme pour le crédit de trésorerie, la cause principale de l'absence de demande de crédit d'investissements est l'absence de besoin (46,98%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 2,03%.

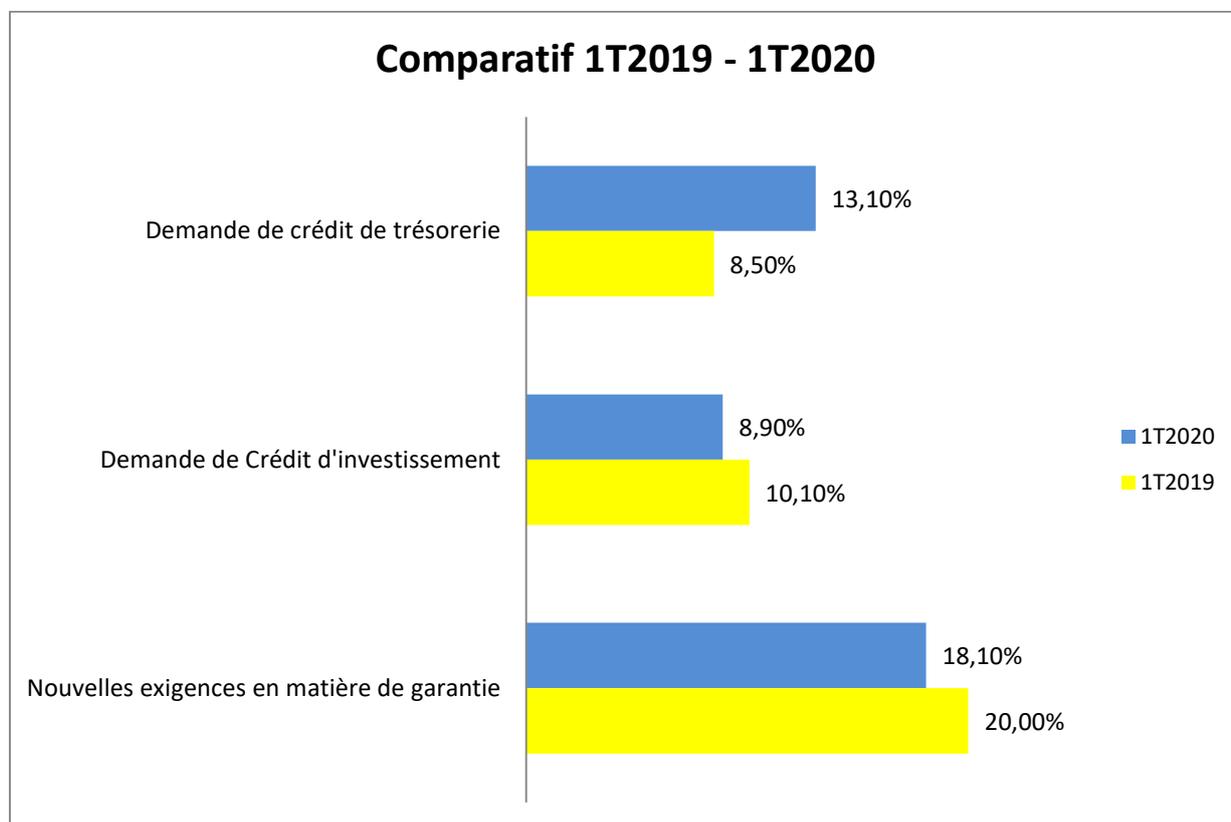
### Demande de nouvelles exigences en matière de garantie

#### Demande de nouvelles exigences de la part de la banque en matière de garanties



Pour ce trimestre 18,1% des TPE interrogées déclarent avoir été confrontées à de nouvelles exigences de leur banque en matière de garanties (21,4% également au trimestre précédent).

#### Comparatif Résultats enquête 1T2019- 1T2020 Enquête liée à l'accès au crédit de trésorerie et d'investissement



Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, la demande des TPE est en forte hausse pour les crédits de trésorerie 13,1% vs 8,5%, la demande concernant les crédits d'investissements est en baisse 8,9% vs 10,1%. La demande de nouvelles exigences est en légère baisse 18,1% en 2020 contre 18,13% en 2019.

## Partie Thématique : L'apprentissage et les TPE

**Rappels :** La réforme de l'apprentissage est l'un des plus grands chantiers menés par le gouvernement Macron, après l'adoption de la loi Travail. Ce projet intégré à la loi Avenir Professionnel a été adopté. L'objectif du gouvernement est de modifier en profondeur l'image de l'apprentissage, pour en faire une voie d'excellence à destination des jeunes.

- La mesure la plus importante concerne **l'augmentation et l'élargissement de l'aide unique à l'embauche** pour la première année de formation, de telle sorte que celle-ci ne coûte rien ou presque à l'employeur. A partir du 01 juillet 2020 et jusqu'à 28 février 2021, toutes les entreprises qui recruteront un jeune en contrat d'apprentissage **jusqu'en licence professionnelle** percevront une aide au recrutement plus élevée.

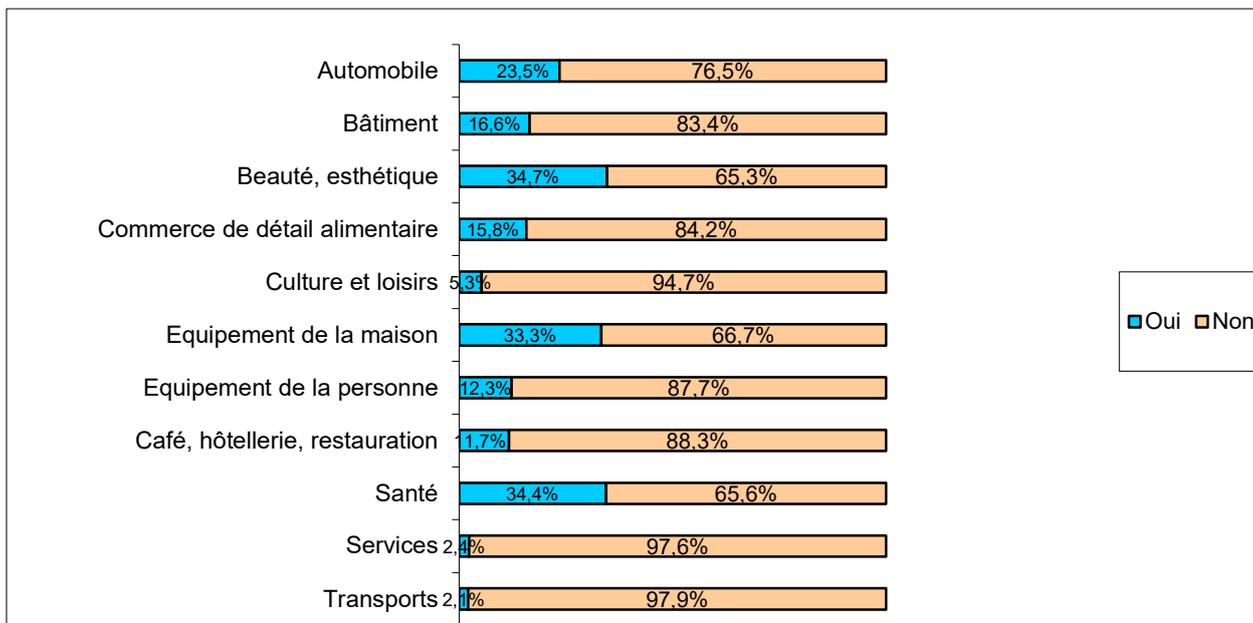
- L'aide unique à l'apprentissage sera ainsi portée pour la 1ère année à **5000 euros pour un mineur** et à **8000 euros pour un apprenti majeur**, et ce quels que soient les effectifs de l'entreprise. Elle sera de plus applicable à **tous les diplômes jusqu'à la licence pro**, alors qu'elle était réservée aux diplômes de niveau inférieur ou égal au bac jusqu'ici. Cette mesure devrait coûter environ **1,5 milliard d'euros** à l'État.

- Le plan comprend aussi l'allongement de 3 à 6 mois de la période pendant laquelle un jeune peut chercher un contrat d'apprentissage, la promesse qu'il leur en soit proposé au moins un, et la possibilité de piocher dans l'aide au premier équipement pour acheter un ordinateur ou une tablette.

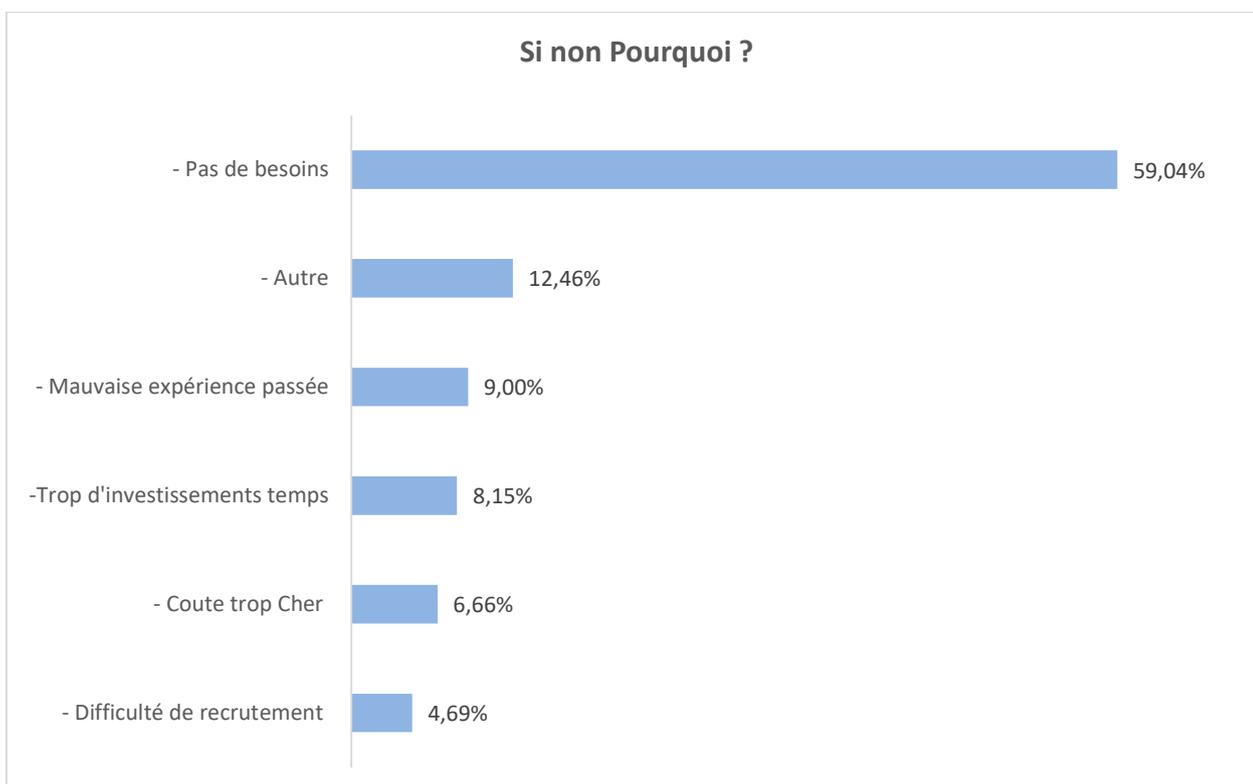
5 - Avez-vous eu recours à des apprentis ?



Seulement 14,56% des chefs d'entreprises interrogés ont eu recours à des apprentis. Ces chefs d'entreprises ont moins de 50 ans et viennent principalement des secteurs d'activité « Beauté Esthétique » pour 34,7%, « Santé » pour 34,4% et « Equipement de la maison » pour 33,3% suivis des secteurs « Automobile » 23,5% et « Bâtiment » 16,6%.



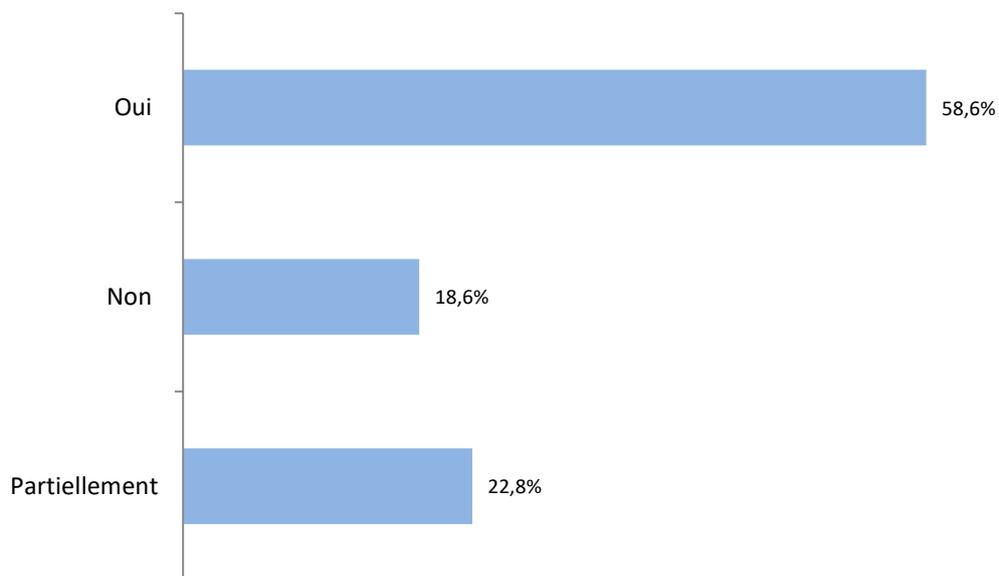
- Si non pourquoi ?



Plus de la moitié des chefs d'entreprises ne font pas appel à des apprentis parce qu'ils n'ont pas besoin. Une mauvaise expérience ou trop d'investissement temps sont également des raisons pour ne pas faire appel à l'apprentissage pour respectivement 9% et 8,15%. Le cout et les difficultés de recrutement représentent 6,6% et 4,7%.

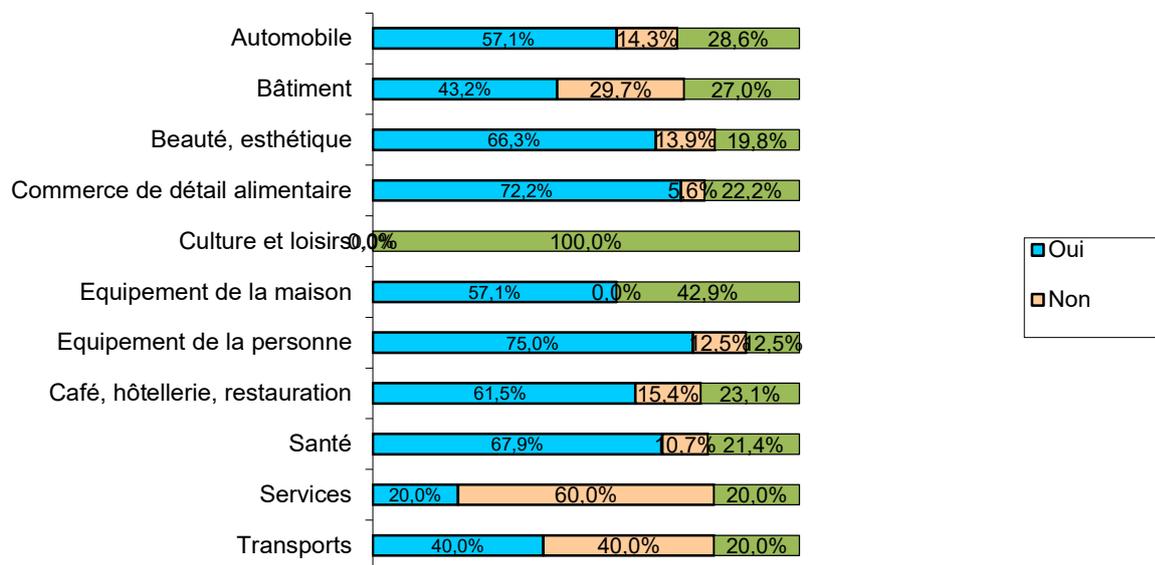
- Si Oui Etes-vous satisfait ?

### Avez-vous eu recours à des apprentis ?

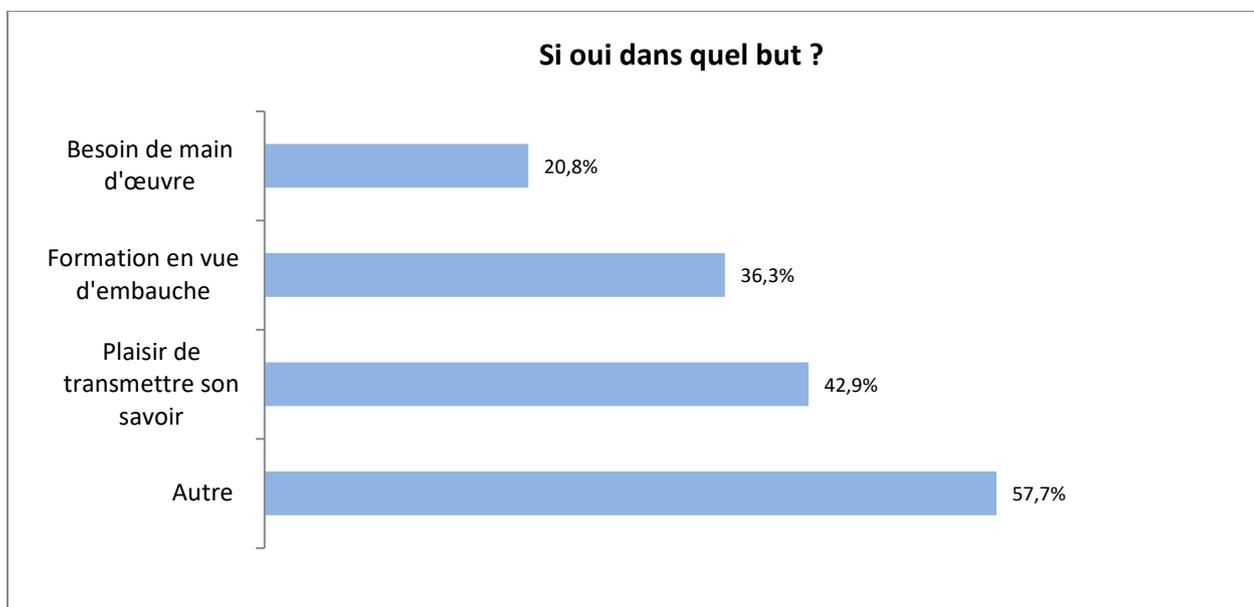


Plus de la moitié des chefs d'entreprises ayant eu recours à des apprentis sont satisfaits (58,6%) tandis que 22,8% le sont que partiellement et que 18,6% ne sont pas satisfaits.

Les chefs d'entreprises qui sont satisfaits ont moins de 50ans et font partis des secteurs « Equipement de la personne » (75%), « Commerce de détail alimentaire » (72,2%), et « Santé » (67,9%).

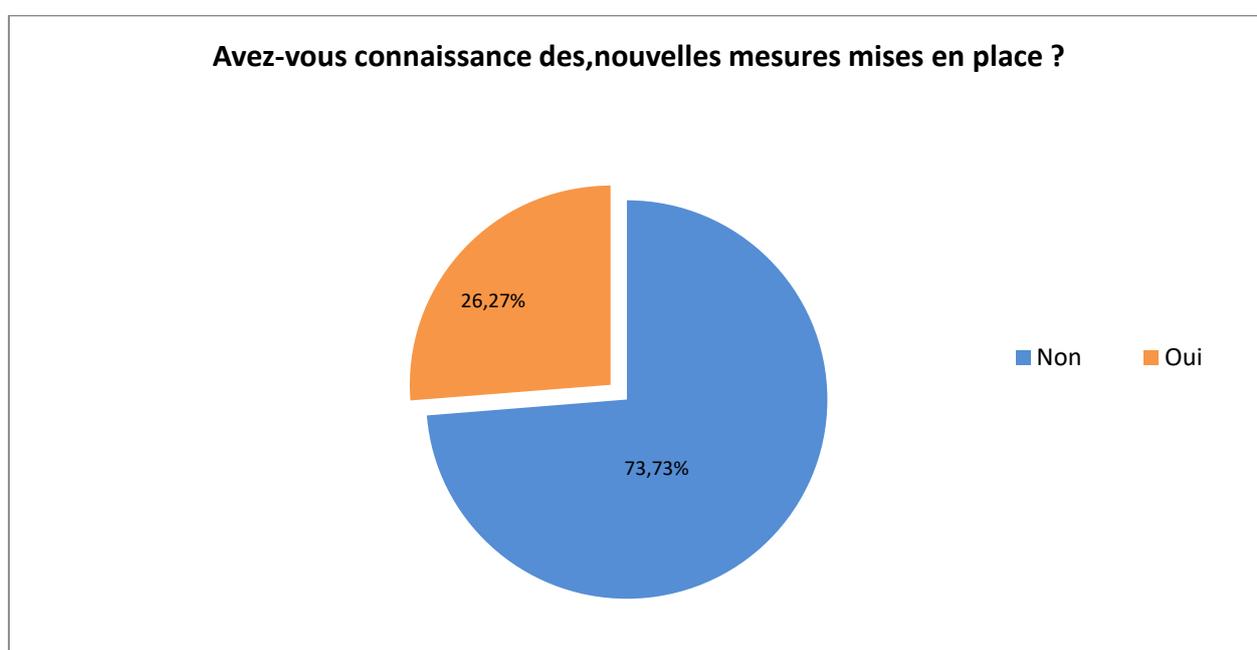


- Dans quel but ?

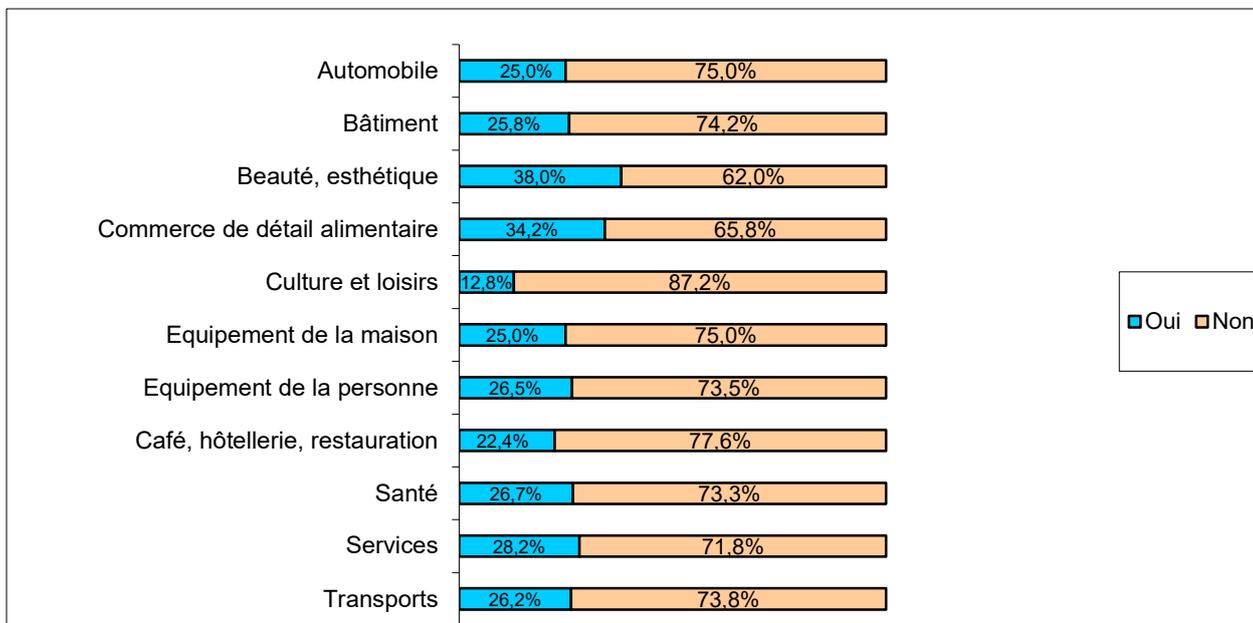


42,9 % des adhérents interrogés font appel à l'apprentissage pour le « Plaisir de transmettre son savoir », 36,36% le font par le biais de « formation en vue d'une embauche » et 20,8% pour palier au « besoin de main d'œuvre » de l'entreprise.

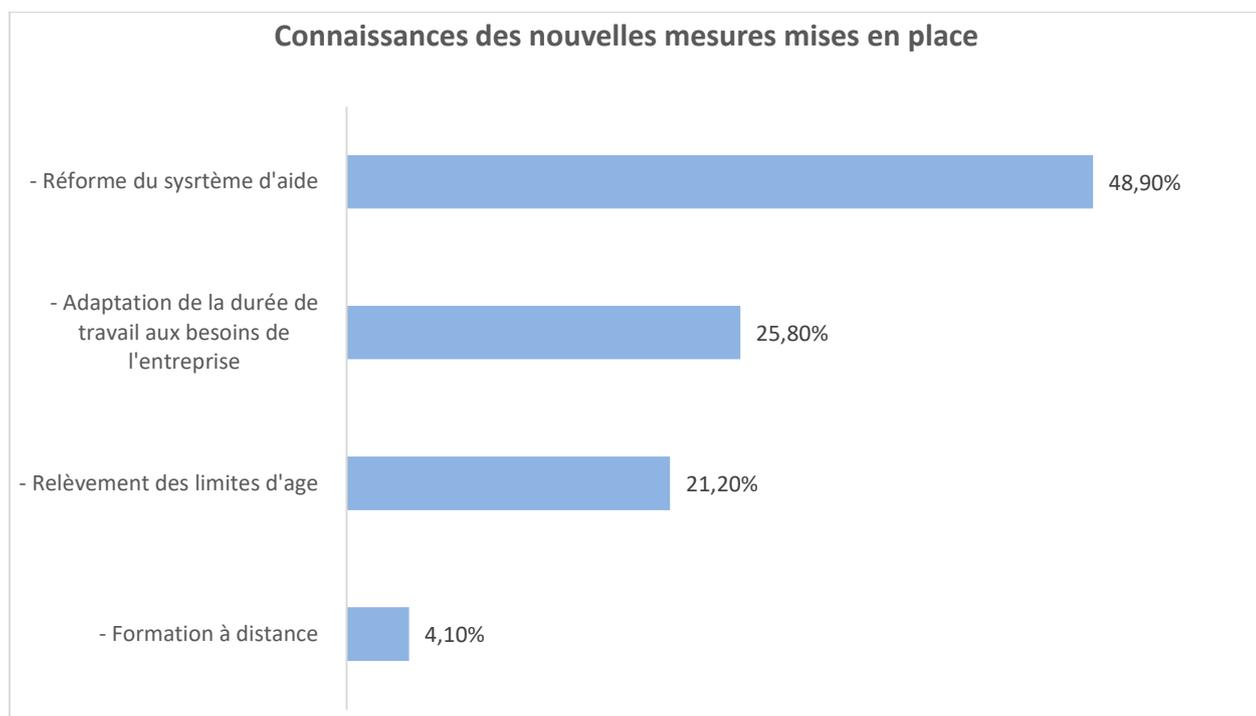
6 - Avez-vous eu connaissance des nouvelles mesures mises en place ?



Seulement 26,2% des chefs d'entreprises interrogés connaissent les nouvelles mesures. Ces chefs d'entreprises ont plus de 60 ans et viennent principalement des secteurs « Beauté Esthétique » (38,0%), « Commerce de détail alimentaire » (34,2%) et « Services » pour 28,2% suivis des secteurs « Santé », « Equipement de la personne » et « Bâtiment » (26,0%).



*Nouvelles mesures :*



Près de 50% des chefs d'entreprises ont connaissance du système d'aide, suivi de l'adaptation de la durée de travail aux besoins de l'entreprise (25,80%), du relèvement des limites d'âge (21,20%) et de la formation à distance (4,10%).